



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'industrie et de la technologie

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 039**

Le jeudi 20 octobre 2022

---

Président : M. Joël Lightbound





## Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le jeudi 20 octobre 2022

• (1535)

[Français]

**Le président (M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la trente-neuvième réunion du Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes.

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022, le Comité se réunit pour étudier le projet de loi C-235, Loi concernant le développement d'une économie verte dans les Prairies.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le jeudi 23 juin 2022.

Vous connaissez les règles. Je vous demande donc d'agir en conséquence ainsi qu'à ceux qui sont à distance.

Avant de commencer, j'aimerais souligner la présence dans la salle, avec nous, à Ottawa, de M. Rémy Trudel, professeur associé à l'École nationale d'administration publique, ou ENAP, et ancien ministre au gouvernement du Québec, qui a dirigé plusieurs ministères.

Monsieur Trudel, je vous remercie d'être avec nous.

[Applaudissements]

Il est accompagné de ses étudiants à la maîtrise, à l'ENAP. Bienvenue à la Chambre des communes et au Comité permanent de l'industrie et de la technologie.

Je veux simplement vous aviser, chers collègues et membres du public, que le ministre du Développement économique, de l'Investissement et du Commerce du Manitoba, M. Cliff Cullen, devait se joindre à nous, mais que, malheureusement, il a eu un empêchement et il ne pourra pas être avec nous pour la première heure.

Nous allons commencer par les témoins qui étaient prévus pour la troisième heure, c'est-à-dire, de l'Alberta Beef Producers, la Dre Melanie Wowk, présidente, et M. Mark Lyseng, chef d'équipe, Relations et politiques gouvernementales, qui participeront à la réunion par vidéoconférence.

Nous recevons aussi, de Cameco Corporation, M. Dale Austin, chef, Relations gouvernementales et, finalement, de l'Association canadienne des bovins, M. Dennis Laycraft, vice-président exécutif et, fort probablement, M. Tyler Fulton, officier en liberté, qui participeront à la réunion par vidéoconférence.

Avant de céder la parole aux témoins qui sont avec nous aujourd'hui, je vais passer la parole au greffier pour qu'il préside à l'élection d'un vice-président.

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Monsieur le président, pouvez-vous m'assurer que l'ensemble des tests de son ont été faits et qu'ils sont conformes aux exigences?

**Le président:** Nous allons nous assurer qu'ils le sont avant les témoignages.

Je vous remercie, monsieur Lemire.

**M. Sébastien Lemire:** Je vous remercie, monsieur le président.

**Le président:** Monsieur le greffier, vous avez la parole.

[Traduction]

**Le greffier du Comité (M. Michael MacPherson):** Aux termes du paragraphe 106(2) du Règlement, la première vice-présidence doit être occupée par un membre de l'opposition officielle.

Je suis maintenant prêt à recevoir les motions de nomination à la première vice-présidence.

**M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.):** Je propose que le député de South Shore—St. Margarets, Rick Perkins, soit élu vice-président.

**Le greffier:** Il est proposé par Andy Fillmore que Rick Perkins soit élu premier vice-président du Comité.

Y a-t-il d'autres motions?

Plaît-il au Comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

**Le greffier:** Je déclare la motion adoptée et Rick Perkins dûment élu premier vice-président du Comité.

**M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC):** Merci.

Merci, monsieur Fillmore.

**Le président:** Félicitations, monsieur Perkins. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous et de vous avoir comme vice-président. Vous avez beaucoup de pain sur la planche avec le départ de M. Kram. Félicitations pour cette élection.

Le Comité travaille dans un esprit de constante collaboration, et j'en suis très heureux. J'ai hâte de travailler avec vous, monsieur Perkins.

Si la Dre Wowk, de l'Alberta Beef Producers, est prête à faire son exposé de cinq minutes, je lui céderai la parole sans plus tarder.

**Dre Melanie Wowk (présidente, Alberta Beef Producers):** Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes du Canada de me donner l'occasion de parler aujourd'hui au nom de l'Alberta Beef Producers.

Je m'appelle Melanie Wowk. Je suis vétérinaire et éleveuse à Beauvallon, en Alberta. Je comparais aujourd'hui à titre de présidente de l'Alberta Beef Producers, un organisme comptant 18 000 producteurs qui est dirigé par des membres élus. Mark Ly-seng, responsable de l'ABP pour les relations et politiques gouvernementales, est également avec nous aujourd'hui. Mes enfants, qui seront la cinquième génération d'intendants de notre terre, mon mari et moi-même appartenons à la nation métisse.

J'espère que vous avez tous eu le plaisir de traverser nos prairies et de découvrir leur beauté. Ces prairies, qui sont de véritables prairies naturelles, des terres vallonnées, tapissées de communautés végétales d'herbes indigènes, sont gérées par des producteurs de bovins. Étant moi-même l'un de ces producteurs, je suis ravie de l'intérêt que suscite l'écologisation des économies des Prairies.

Notre industrie répond exactement à ce qu'est un secteur moteur de l'économie qui apporte des avantages environnementaux. Les producteurs de bovins sont les gardiens de la terre et sont en relation symbiotique unique avec les pâturages libres qu'ils gèrent. Nous investissons et travaillons avec diligence pour assurer la santé de ces pâturages, puisqu'ils sont la source du fourrage de notre bétail. Les pâturages, l'ensemble de l'écosystème et la société profitent de la santé de ces biotopes naturels, car ils favorisent la séquestration du carbone, la purification de l'eau et la préservation d'habitats cruciaux.

La contribution des prairies dans le cycle du carbone est grandement sous-évaluée. On estime que, à l'échelle mondiale, les prairies séquestrent environ 34 % du stock terrestre de carbone. Ce qui est remarquable dans le cas des prairies, c'est que la très grande partie du carbone qu'elles stockent — environ 97 % — se trouve dans le sol, ce qui constitue une protection contre les événements perturbateurs comme le feu. Malheureusement, lorsque ces prairies sont défrichées ou utilisées pour construire des logements, jusqu'à 50 % du stockage de carbone est perdu à jamais.

Les bovins ont ceci d'étonnant qu'ils convertissent les protéines végétales, sur des terres marginales, impropres à la culture, en source de protéines riches en nutriments pour notre consommation. L'intérêt de l'élevage bovin ne tient pas seulement au stockage et à la séquestration du carbone. En 2021, le Prairie Conservation Forum a écrit que sans prairie naturelle, il n'y a pas de faune. Je peux dire que nous voyons certainement beaucoup d'animaux sauvages sur notre ranch. De nombreuses espèces ont pour habitat les pâturages des éleveurs de bovins.

De fait, en Alberta, 85 % des espèces en péril se trouvent dans les prairies naturelles. Beaucoup de ces espèces sont en voie de disparition à cause de la perte d'habitat, qui comprend une perte estimée à 74 % des prairies de l'Alberta. Les éleveurs de bovins, par leurs pratiques courantes, protègent les prairies restantes et préservent les biens et services écologiques qu'elles apportent. C'est ce qui fait que notre industrie est unique en son genre. Nos activités sont compatibles avec les écosystèmes naturels et nous ajoutons une valeur économique à leur préservation.

En Alberta, les producteurs de bœuf contribuent plus de 4 milliards de dollars au PIB de la province, dont 2,7 milliards de dollars en revenus de travail, et le secteur de l'élevage bovin génère plus de 55 000 emplois, chacun d'eux créant 2,7 autres emplois dans

d'autres secteurs de l'économie. Nous sommes une industrie qui continue d'aller de l'avant, qui cherche des gains d'efficacité et des pratiques de gestion plus efficaces. Nous devons le faire pour assurer la survie de nos entreprises.

La gestion des pâturages n'a cessé d'évoluer depuis que je suis éleveuse. Nous produisons plus de livres de viande de bœuf en utilisant moins de fourrage et moins d'eau. Ces changements positifs résultent de la passion des agriculteurs et des éleveurs pour leur métier et, dans bien des cas, grâce aux organismes de producteurs et des initiatives de l'industrie, ainsi qu'au moyen de projets de recherche, comme notre partenariat de laboratoires vivants avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Beaucoup de changements se sont produits dans les pâturages naturels de l'Alberta au cours des dernières décennies, notamment l'adoption de pratiques de pâturage par rotation et les changements dans la génétique du bétail. Il y a aussi eu des changements moins connus, celui, par exemple, apporté par certains éleveurs qui ont volontairement transformé leur clôture traditionnelle afin de permettre les déplacements migratoires des antilocapres.

Ces dernières années, des initiatives pilotées par l'industrie, comme la certification par l'entremise de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable et du programme Verified Beef Production Plus, ont servi de point de repère pour les producteurs. Ces initiatives nous poussent à améliorer nos pratiques de gestion tout en explorant de nouvelles possibilités de commercialisation.

Il y a de nombreux exemples de la façon dont les agriculteurs et les éleveurs, l'industrie et le gouvernement ont travaillé et continuent de travailler ensemble pour appuyer la continuité des pâturages naturels et de l'environnement, et il ne fait aucun doute que ces efforts de collaboration peuvent réussir.

• (1540)

Pour cela, nous devons d'abord reconnaître l'importance de l'apport positif des prairies naturelles dans toutes les discussions sur l'économie verte et l'environnement. Le rôle des terres boisées dans la séquestration du carbone est largement reconnu, mais nous oublions souvent celui de la prairie naturelle.

Nous devons également tenir compte des diverses possibilités qu'ont les producteurs en fonction de leur écorégion, des espèces indigènes présentes et des habitats qu'ils soutiennent, ainsi que de leurs modèles d'affaires. Autrement dit, une approche unique se prête mal aux initiatives de collaboration, qui doivent être assez souples pour s'appliquer à une grande région ou être propres aux collectivités locales et aux individus concernés.

C'est pourquoi nous devons entendre la voix des producteurs de bovins, qui sont les champions des écosystèmes de prairie diversifiés, et des chefs de file du secteur agricole canadien. L'industrie agricole doit participer aux efforts de collaboration, de la définition des objectifs, à l'évaluation des résultats, en passant par les étapes de mise en œuvre. L'industrie bovine de l'Alberta veut y contribuer.

Je vous remercie de votre attention, monsieur le président et membres du Comité.

**Le président:** Merci beaucoup, docteur Wowk.

Nous passons maintenant à M. Austin, de Cameco Corporation, qui comparait en personne.

Monsieur Austin, vous avez la parole.

**M. Dale Austin (chef, relations gouvernementales, Cameco Corporation):** Merci beaucoup. Bonjour.

Je suis heureux de comparaître devant le Comité aujourd'hui au nom de Cameco Corporation pour contribuer à votre étude du projet de loi C-235.

Le projet de loi et l'étude du Comité revêtent un intérêt particulier pour Cameco. Cameco, dont le siège social est à Saskatoon, en Saskatchewan, est l'un des plus importants producteurs mondiaux d'uranium destiné à la production d'énergie nucléaire et la plus grande société d'uranium cotée en bourse au monde. Nous occupons une position unique du fait de nos activités tout au long du cycle — extraction minière, raffinage, conversion et fabrication — de production du combustible nucléaire. La plupart de nos activités se déroulent en Saskatchewan et en Ontario, et nos effectifs au Canada s'élèvent, au total, à un peu plus de 2 900 employés et sous-traitants à long terme.

Cameco est fière d'être un élément important des chaînes d'approvisionnement de matières nucléaires et de minéraux critiques du Canada, sources d'électricité fiable et sans émissions en Ontario, au Nouveau-Brunswick et ailleurs dans le monde. Les secteurs de l'uranium et du combustible nucléaire du Canada jouent déjà un rôle important dans la mise en place des économies vertes à faibles émissions de carbone et sont à même de mener la transition vers la carboneutralité du fait qu'ils créent des emplois hautement spécialisés et bien rémunérés, qu'ils font appel à des fournisseurs dans une vaste gamme de métiers spécialisés et de compétences et qu'ils stimulent l'innovation dans diverses branches du secteur nucléaire, notamment celle des petits réacteurs modulaires.

Cameco est bien placée pour apporter une contribution et un appui dans l'élaboration d'un cadre pour une économie verte dans les Prairies qui fera entrer en ligne de compte toutes les formes d'énergie à faibles émissions de carbone et leur rôle dans la production d'électricité et dans la réduction des émissions produites par le secteur industriel et les transports.

Alors même que le Comité se penche sur ce que la mise en place d'une économie verte dans les Prairies pourrait exiger, nous devons reconnaître que les partenariats avec les Autochtones et les entreprises autochtones auront un rôle important. Comme vous le savez peut-être, Cameco est l'un des plus importants employeurs d'Autochtones au Canada. En effet, environ la moitié de la main-d'œuvre de nos mines et usines de concentration dans le Nord de la Saskatchewan provient de la région. Outre l'emploi, plus de 80 % des services dans les mines et usines de Cameco dans le Nord de la Saskatchewan, d'une valeur totale de plus de 4 milliards de dollars depuis 2004, sont achetés à des entreprises autochtones du Nord.

Notre succès tient aux partenariats à long terme et à la confiance mutuelle que nous avons établis avec les collectivités des Premières Nations et des Métis où nous exerçons nos activités, en particulier dans le Nord de la Saskatchewan. Pour optimiser les chances de succès, une économie verte dans les Prairies nécessitera elle aussi des partenariats avec les Autochtones et de solides entreprises autochtones tout au long de la chaîne de valeur.

Beaucoup des politiques économiques, énergétiques, environnementales et de sécurité nationale du gouvernement du Canada, dont celle proposée dans ce projet de loi, visent à atteindre la carboneutralité. Cameco est d'avis qu'il n'y a pas de voie vers la carboneutralité sans l'énergie nucléaire. Nous avons été heureux de la mention

de l'énergie nucléaire dans le cadre, mais je ne suis peut-être pas d'accord pour dire qu'il s'agit d'une nouvelle source d'énergie.

L'accès à une importante alimentation électrique de base, fiable et sans émissions, est le fondement de toute économie verte. L'utilisation actuelle de l'énergie nucléaire dans le monde aide la planète à éviter quelque 2,5 milliards de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone chaque année. Cameco, de son siège à Saskatoon, tire grande fierté de sa contribution aux efforts mondiaux de réduction des gaz à effet de serre. L'uranium de la Saskatchewan, qui entre dans la production d'électricité de base propre, sans carbone, sera le moteur de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Cela dit, le gouvernement fédéral envoie des signaux contradictoires au sujet du recours aux technologies nucléaires pour atteindre les objectifs climatiques et soutenir la transition vers une économie verte. Le cadre de la politique climatique du gouvernement du Canada inclut clairement l'énergie nucléaire dans sa définition de la technologie propre et à faibles émissions de carbone; cependant, les récentes décisions qui ont exclu les technologies nucléaires de la réduction fiscale pour activités de fabrication au moyen de technologies à zéro émission et du cadre des obligations vertes du Canada envoient des signaux contradictoires aux marchés et aux investisseurs.

L'énergie nucléaire est une source d'électricité propre et sans carbone. Nous demandons, en ce moment où le cadre d'une économie verte des Prairies est en voie d'élaboration, que les gouvernements adoptent une approche sans a priori sur le plan technologique et mettent toutes les technologies de réduction des émissions sur un pied d'égalité dans les programmes et les investissements gouvernementaux. La voie la plus efficace vers une économie à faibles émissions de carbone exigera un recours ciblé et adapté à toutes les technologies énergétiques à zéro émission.

● (1545)

Les riches ressources naturelles du Canada et des Prairies sont depuis longtemps un puissant moteur dans nos efforts en matière de santé financière, de bien-être socioéconomique et de création d'emplois. La proposition, contenue dans le projet de loi, d'élaborer un cadre pour une économie verte dans les Prairies pourrait constituer l'occasion d'améliorer et de moderniser les contributions économiques du secteur des ressources des Prairies et de renforcer notre réputation d'exploitant responsable des ressources répondant aux normes des investisseurs ESG. La prospérité économique du Canada est, dans une large mesure, liée à notre capacité d'exploiter et d'exporter de façon responsable et durable nos abondantes ressources naturelles et les produits à valeur ajoutée qui en sont issus.

Cameco est favorable à l'objectif du projet de loi C-235, qui consiste à collaborer avec les gouvernements provinciaux, les corps dirigeants autochtones et le secteur privé pour élaborer un cadre pour une économie verte dans les Prairies. Nous demandons que toutes les technologies à zéro émission, dont le nucléaire, soient prises en considération dans l'élaboration du cadre.

Merci de votre attention.

● (1550)

[Français]

**Le président:** Je vous remercie beaucoup.

Sans plus tarder, je cède la parole aux derniers témoins.

Monsieur Laycraft ou monsieur Fulton, vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Tyler Fulton (officier en liberté, Association canadienne des bovins):** Bonjour et merci de nous recevoir aujourd'hui.

Je m'appelle Tyler Fulton et je suis producteur de bovins de boucherie à Birtle, au Manitoba. Je suis actuellement président de Manitoba Beef Producers et représentant spécial de l'Association canadienne des bovins. C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour discuter des possibilités qui s'offrent dans les Prairies pour bâtir une économie verte et des répercussions que cela aura sur les producteurs de bovins.

La production de bovins de boucherie dans les provinces des Prairies compte pour une grande partie de notre secteur et l'un des plus importants moteurs économiques de la région. Nous sommes fiers, dans l'industrie de l'élevage bovin, d'être l'un des grands secteurs agricoles du Canada, de soutenir 348 000 emplois et d'apporter 21,8 milliards de dollars au PIB, tout en préservant 44 millions d'acres d'importants écosystèmes de prairie, qui stockent 1,5 milliard de tonnes de carbone.

Ce n'est pas tout. La production de bovins de boucherie au Canada est un chef de file mondial en matière de pratiques viables de production. Bien que les méthodes de production diffèrent selon la région et le terrain, notre objectif est partout le même: contribuer à l'économie canadienne, tout en préservant et en protégeant l'environnement naturel du Canada. Il est dans l'intérêt des éleveurs de bovins de boucherie de préserver l'environnement, et c'est pourquoi nous ne cessons de faire des efforts dans ce sens.

Les spécialistes canadiens du bœuf, de même que les membres de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable, ont établi, sur une solide base scientifique, des objectifs jusqu'en 2030. Ces objectifs sont ambitieux, mais mesurables, et nous avons établi un plan pour les atteindre.

Nous sommes déterminés à apporter continuellement des améliorations et à laisser l'environnement dans un meilleur état pour la prochaine génération de producteurs de bovins de boucherie, en réduisant de 33 % le niveau des émissions d'ici 2030, en séquestrant 3,4 millions de tonnes supplémentaires de carbone chaque année et en préservant 35 millions d'acres de prairie naturelle. Ces efforts ont suscité notre enthousiasme quant à l'avenir environnemental et économique de l'industrie canadienne.

Pour ce qui est du projet de loi C-235 et du cadre à élaborer pour une économie verte, nous avons quelques observations à soumettre à l'examen du Comité.

Premièrement, il est essentiel d'inclure les producteurs de bovins à l'étape de l'élaboration du cadre. L'agriculture des Prairies est d'une grande importance économique, et les producteurs primaires sont les spécialistes dans ce domaine. L'inclusion de conseillers agricoles sera essentielle à la réussite à long terme.

Deuxièmement, le secteur canadien du bœuf a confiance de pouvoir atteindre ses objectifs de 2030, et nous recommandons que le cadre, quel qu'il soit, s'articule autour des objectifs établis par l'industrie. Ainsi, nous pourrions travailler à atteindre les objectifs convenus suivant une approche à caractère incitatif.

Du fait que l'innovation et la recherche visent la durabilité, de nouveaux outils sont créés qui ont une certaine utilité pour le public. Cependant, ils entraînent des coûts supplémentaires pour les

producteurs. Je dois insister sur le fait que les producteurs primaires ne peuvent pas répercuter ces coûts, ce qui rendra la situation économiquement non viable. L'intégration de ces outils aux pratiques courantes ne se fera pas tout seul, et une approche réglementaire serait coûteuse et généralement inefficace. Nous savons que l'approche réglementaire fait augmenter les coûts et a pour effet de déplacer la production vers d'autres pays.

Le Canada possède l'un des meilleurs systèmes de production durable de bœuf au monde, avec des émissions de gaz à effet de serre inférieures de plus de la moitié à la moyenne mondiale. S'il y a des fardeaux réglementaires et financiers pour les producteurs, il devient impossible de maintenir une production efficace au Canada. Cela aura des répercussions néfastes sur notre sécurité alimentaire nationale et mondiale. Cela aura également de graves conséquences négatives sur bien des terres au Canada, délaissées par les éleveurs de bovins qui en étaient jusqu'alors les gérants.

● (1555)

Troisièmement, à l'alinéa 3(3)c) du projet de loi C-235, il est question de prioriser « les projets qui créent une infrastructure naturelle et un environnement propre ». Connaissant les pâturages utilisés par le bétail dans les Prairies, nous recommandons fortement d'inclure la production bovine parmi ces projets, étant donné sa contribution positive à la biodiversité et à la préservation de la prairie naturelle de zone tempérée et des nombreuses espèces en péril qui y vivent.

Lorsqu'il est question d'écologisation de l'économie des Prairies, la prairie naturelle de zone tempérée un facteur clé à prendre en considération. Bien que le projet de loi C-235 mentionne à plusieurs reprises les forêts et l'exploitation forestière, il ne fait aucune mention de la prairie. Selon une analyse de Conservation de la nature Canada, au cours des 25 dernières années, environ 148 000 acres de prairie naturelle de zone tempérée ont été perdues en moyenne chaque année, converties à d'autres fins. Cela ne comprend pas les pâturages de culture et les terres à foin, qui sont perdus sensiblement au même rythme. Ces pertes nuisent à l'atteinte des objectifs clés en matière d'environnement et de changement climatique. En fait, une étude récente de Nature United a conclu que, parmi les solutions climatiques naturelles, la toute première qui s'offre à nous consiste à mettre fin à cette perte.

Les producteurs de bovins canadiens sont bien placés pour aider à résoudre le problème du changement climatique et à préserver ces prairies, tout en contribuant à l'économie du Canada.

Sur ce, j'invite les membres du Comité à regarder le court documentaire intitulé *Guardians Of The Grasslands*. Il est disponible en ligne et nous pourrions vous communiquer le lien après la réunion d'aujourd'hui.

Merci beaucoup du temps que vous nous avez accordé aujourd'hui. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, monsieur Fulton.

Si vous pouviez communiquer le lien à ce documentaire au greffier du Comité, ce serait très utile.

[Français]

Nous allons maintenant entamer la discussion.

Je cède la parole à Mme Wagantall pour six minutes.

[Traduction]

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie tous d'être ici aujourd'hui. Je siège ici à titre de députée de la Saskatchewan.

Je suis très heureuse que vous soyez ici, monsieur Austin, et que vous nous parliez des prairies parce que, de toute évidence, il se passe beaucoup de choses dans notre province pour ce qui est de protéger notre environnement et de voir à le préserver comme il se doit pour les générations futures.

Grâce à l'agriculture, au pétrole et au gaz, aux activités de fabrication, aux possibilités qu'offrent les PRM, aux minéraux critiques et à la potasse, nous sommes une province riche qui a beaucoup à offrir au Canada. Ce qui est merveilleux, c'est que nous pouvons l'offrir de manière très viable et que nous nous soucions de protéger de notre environnement.

En vous posant des questions... J'ai entendu des bribes de tout ce que vous faites déjà. Ce qui me chagrine souvent, c'est d'avoir l'impression que l'on ne reconnaît pas où nous en sommes maintenant. Comme M. Fulton vient de nous le dire, les plans d'avenir sont encore plus ambitieux.

Monsieur Austin, vous avez parlé de votre réticence à admettre l'expression « nouvelle source d'énergie ». Pourriez-vous nous expliquer brièvement pourquoi vous la rejetez?

**M. Dale Austin:** Dans le contexte de ce projet de loi, on parle de l'énergie nucléaire comme d'une nouvelle source d'énergie simplement parce qu'elle n'existe pas encore dans les Prairies, mais le Canada en produit depuis longtemps. Il est actif dans le secteur de l'énergie nucléaire depuis près de sept décennies. Je crois que nous étions le deuxième pays au monde à produire de l'énergie nucléaire propre.

Il est parfois important de rappeler aux gens notre longue histoire dans le nucléaire. Nous nous en tirons très bien. Nous sommes très bons dans ce domaine et nous sommes actifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement nucléaire au pays.

**Mme Cathay Wagantall:** Je suis très heureuse de cette réponse. Merci.

Je suis heureuse également des occasions que mes collègues et moi-même avons eues de rencontrer les gens de différentes entreprises autochtones du Nord avec lesquelles vous travaillez. C'est exemplaire, et nous espérons que des possibilités de ce genre s'offriront à vous de nouveau.

J'aimerais demander à M. Fulton... Il a mentionné la vidéo *Guardians Of The Grasslands*, que j'allais moi-même mentionner. Je suis heureuse qu'il m'ait devancée parce que, très franchement, c'est un documentaire remarquable. Je pense qu'il permettrait au Comité de bien comprendre l'importance de ces prairies.

Le projet de loi C-235 met l'accent sur la réduction des émissions, qui demeure le point de mire du gouvernement. De votre point de vue, que fait votre secteur pour réduire les émissions? Y a-t-il d'autres questions environnementales sur lesquelles nous devrions nous attarder, afin d'inclure les écosystèmes, la biodiversité et autres points de ce genre?

• (1600)

**M. Tyler Fulton:** Je vous remercie de la question.

En ce qui concerne la réduction des émissions, nous faisons déjà d'énormes efforts de recherche-développement dans ce domaine, depuis des décennies, en fait. C'est en grande partie parce que cela correspond de très près au besoin d'améliorer l'efficacité de nos exploitations. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il faut améliorer l'efficacité alimentaire des animaux ou, par exemple, l'efficacité de la reproduction. Autrement dit, pouvons-nous produire plus de viande de bœuf? C'est effectivement ce qui arrive: nous produisons plus de viande à partir du même nombre d'animaux.

En réalisant ces avantages de production, nous réduisons du même coup nos émissions de gaz à effet de serre par livre de viande produite.

**Mme Cathay Wagantall:** Docteure Melanie Wovk, vous avez parlé de l'importance du captage du carbone dans les prairies. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur cet aspect de l'élevage dans nos prairies et sur la dynamique qui joue pour faire en sorte que ce captage continue d'augmenter efficacement et utilement?

**Dre Melanie Wovk:** Merci.

Les grands animaux brouteurs sont extrêmement importants pour le stockage du carbone. Comme je l'ai mentionné, si nous défrichons ces terres, nous perdons 50 % du carbone stocké et nous ne pouvons pas le récupérer. Nous avons besoin de grands animaux brouteurs dans ces pâturages. Le broutage et leur élevage sur ces terres maintiennent le captage de carbone.

Je pense qu'on oublie souvent, dans cette partie de l'écosystème, la quantité de carbone qui est séquestré dans le sol.

**Mme Cathay Wagantall:** D'accord.

Ag in Motion est le plus important programme agricole de plein air au Canada. Il a lieu en Saskatchewan. J'encourage tous les membres du Comité à le visiter au cours d'un prochain voyage. C'est incroyable ce qui se passe, côté innovations, en Saskatchewan.

La Banque canadienne de grains y était. Ses représentants ont parlé du travail qu'ils font en Éthiopie, qui est le reflet de nos valeurs ici au Canada. Ils travaillent avec ces petits agriculteurs qui protégeaient leur propre terre parce qu'ils en avaient si peu pour faire paître leurs animaux. Ils ont fini par les convaincre qu'il valait mieux de regrouper tous leurs animaux et les faire paître ensemble en raison des effets bénéfiques de cette pratique sur les pâturages.

Êtes-vous au courant de tout cela, de la croissance des systèmes radiculaires et de l'agrandissement des superficies de pâturage disponible dans ces conditions?

**Dre Melanie Wovk:** Oui, nous appliquons assez souvent ces pratiques où le temps en pacage est fixé. Cela se fait sur de petites parcelles de terre et le bétail est déplacé tous les quelques jours ou suivant le système de fonctionnement du producteur concerné. Il est certain que ces pratiques augmentent la productivité de la terre ainsi que celle du bétail.

Monsieur le président, je demanderais à Mark Lyseng, notre responsable pour les relations gouvernementales, de poursuivre, si cela vous convient.

**Mme Cathay Wagantall:** M. Lyseng a mis son micro en sourdine, je crois.

**Le président:** Malheureusement, nous ne pouvons pas l'entendre. J'espère que nous pourrions revenir à lui plus tard.

Votre temps est écoulé, madame Wagantall.

Nous tâcherons de résoudre le problème du son et nous vous remercions dans une prochaine série de questions.

[Français]

Je vous remercie beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. Gaheer pour six minutes.

[Traduction]

**M. Iqwinder Gaheer (Mississauga—Malton, Lib.):** Merci, monsieur le président. Merci à tous les témoins d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer.

Mes questions s'adressent à la Dre Wowk.

Votre témoignage aujourd'hui m'a assez étonné. Quand quelqu'un à ma place pense à la production bovine, il ne la perçoit pas vraiment comme un secteur très vert.

Pourriez-vous nous parler des mesures prises par l'industrie, peut-être au cours des cinq ou dix dernières années, pour devenir plus verte?

• (1605)

**Dre Melanie Wowk:** Merci.

Je crois que M. Fulton a très bien répondu à cette question. Nous y sommes parvenus grâce à l'amélioration de la génétique, de l'efficacité alimentaire, de la gestion des pâturages et des fourrages. Nous avons réellement accru la quantité de viande de bœuf que nous produisons. Au cours des 20 dernières années, nous avons réussi à produire beaucoup plus de viande sur des superficies beaucoup moindres et en utilisant beaucoup moins d'eau.

Je pense que c'est probablement le principal facteur qui a contribué à améliorer notre impact sur l'environnement.

**M. Iqwinder Gaheer:** Excellent. Merci.

Vous avez mentionné, je crois, que 85 % des espèces dans les prairies sont en péril. Je comprends que la corrélation n'est pas toujours une relation causale, mais est-ce que certaines pratiques agricoles entraînent elles-mêmes la perte d'espèces et d'habitats?

**Dre Melanie Wowk:** Certainement.

Je pense que le point important que nous voulons faire valoir, c'est que la perte des prairies... C'est ce dont ces espèces ont besoin pour survivre. À mesure que ces prairies rétrécissent, que ce soit à cause de l'agriculture, de la mise en culture des terres ou de l'étalement urbain, la superficie sur laquelle elles peuvent survivre diminue.

**M. Iqwinder Gaheer:** À mesure que la situation socio-économique dans le monde s'améliore, la demande de viande augmente également. Comment concilier cela avec la sauvegarde de l'habitat et des espèces, mais aussi avec une hausse de la demande de ressources, de terres et d'eau?

Qu'en pense l'industrie?

**Dre Melanie Wowk:** De fait, la demande de produits animaux et de protéines animales augmente partout dans le monde. Comme je l'ai dit, nous essayons sans cesse d'accroître la quantité de viande de bœuf que nous pouvons produire sur des superficies moindres et avec moins d'eau.

Un autre point à retenir, c'est l'importance d'avoir de grands animaux brouteurs; ces animaux sauvages tendent à se regrouper là où se trouvent les bovins. Les cerfs préfèrent un pâturage qui a été

brouté par le bétail à un pâturage où l'herbe est vieille et n'a pas été broutée. Nous avons une relation réellement symbiotique avec la faune. Cela peut parfois poser des difficultés parce que ces animaux sont, bien sûr, souvent en concurrence avec nos bovins pour des ressources limitées, mais il est certain que notre relation avec la faune est symbiotique.

**M. Iqwinder Gaheer:** J'ai vu un documentaire sur les pratiques de pâturage en Amérique qui montre des étangs où la défécation se fait. Comment traite-t-on les déjections quand un grand nombre d'animaux sont concentrés en un même endroit? Comment cette situation est-elle traitée dans votre province?

**Dre Melanie Wowk:** En ce qui concerne le pâturage, nous devons faire attention à l'endroit où il se fait. Nous ne pouvons pas mettre nos animaux à proximité des rivières, des lacs ou autres lieux du genre. Le fumier et l'urine du bétail agissent comme des minéraux... L'urine apporte de l'azote au sol et l'enrichit de beaucoup d'autres façons.

Je pense que cette question concerne davantage les exploitations d'élevage intensif, où il y a une plus grande quantité de matières fécales. Je vais donc m'adresser à M. Laycraft à ce sujet.

**M. Dennis Laycraft (vice-président exécutif, Association canadienne des bovins):** Merci, docteur Wowk.

Dans le cas des grands parcs d'engraissement, lorsqu'on les construit, on dépense presque autant pour aménager le terrain que pour le reste des installations. Le réseau des drains est tel que tout le drainage se fait directement vers des bassins de rétention. De plus en plus, on utilise des biodigesteurs qui transforment les déjections en gaz, mais on obtiendra aussi, dans les effluents, d'autres nutriments sous forme d'engrais.

J'ajouterai que nous constatons qu'il y a sans cesse plus de projets réalisés avec Oiseaux Canada et Canards Illimités. Nous installons des pompes solaires pour éviter que le bétail aille dans les fondrières ou les étangs-réservoirs pour s'abreuver. Le cycle de nidification des oiseaux est aussi moins perturbé. Des projets conjoints de ce genre sont devenus très courants, non seulement dans les Prairies, mais partout au Canada.

**M. Iqwinder Gaheer:** Excellent.

Merci beaucoup.

• (1610)

[Français]

**Le président:** Je vous remercie beaucoup, monsieur Gaheer.

Je cède maintenant la parole à M. Lemire pour six minutes.

**M. Sébastien Lemire:** Je vous remercie, monsieur le président.

Tout d'abord, permettez-moi également de souligner la présence de M. Rémy Trudel. Vous vous souviendrez que cet homme a déjà été député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Il est l'une des premières personnes qui m'ont influencé dans ma vie citoyenne en tant que jeune militant ayant pu avoir accès à la vie politique. Il a peut-être même influencé le fait que j'occupe ce siège présentement.

Je vous remercie, monsieur Trudel. Je remercie aussi vos étudiants d'être présents également et de s'intéresser à ce qui se passe dans l'administration publique à l'échelon fédéral.



Monsieur Austin, vous ne vous êtes pas nécessairement prononcé contre le projet de loi C-235. Au contraire, je pense que vous le voyez d'un regard favorable.

Quels sont les plus grands défis économiques auxquels les provinces des Prairies doivent faire face actuellement?

Le projet de loi C-235 pourrait-il aider à relever ces défis, et pourquoi?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** À mes yeux, et je limiterai mes observations au secteur de l'énergie, l'un des principaux défis dans les Prairies est de déterminer les façons d'utiliser toutes les formes d'énergie. Ce n'est pas une situation où on choisit l'un ou l'autre. Nous aurons besoin de toutes les formes d'énergie à l'avenir.

Je crois que l'approche prévue dans le projet de loi C-235, c'est-à-dire entamer des discussions sur la façon dont cela pourrait se faire, est très raisonnable. Étant donné la structure confédérale du Canada, la capacité du gouvernement fédéral de travailler avec les gouvernements provinciaux, les organisations autochtones et l'industrie aura un rôle déterminant dans la réussite ou l'échec de ce projet.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** À votre avis, quels éléments du projet de loi C-235 devraient être retravaillés?

Des témoins ont mentionné la lourdeur bureaucratique et la pression que cela ajoute pour les industries et les entreprises.

Êtes-vous d'accord là-dessus?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** C'est une question difficile parce que, d'après ce que je comprends du projet de loi, il y aura beaucoup de consultations et de discussions à ce sujet pour en arriver à une conclusion définitive. Je pense qu'il y a des façons de gérer le fardeau bureaucratique, si je peux m'exprimer ainsi, pour peu que chacun des participants — les gouvernements, l'industrie et les groupes autochtones — engage la discussion avec le désir d'aboutir à un résultat positif.

Comme pour tout projet de loi où vous demandez aux gens de se réunir pendant un certain nombre d'années afin d'échafauder un cadre, je dirais franchement que les occasions de le faire échouer ne manqueront pas. Mais si chaque participant y va les yeux grands ouverts et avec l'objectif d'élaborer un plan pour une économie verte, je pense que ce sera tout à fait gérable.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Vous représentez un secteur d'activité appartenant au domaine des ressources naturelles, lequel relève des provinces.

Le fait que le gouvernement fédéral veuille, par un projet de loi, jouer un rôle clé quant au moteur économique ne vous fait-il pas craindre que des acteurs s'ajoutent, que cela alourdisse encore plus les processus réglementaires et qu'une industrie comme la vôtre doive faire face à cette situation?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** Je ne crois pas du tout que cette intention sous-tende le projet de loi. Je crois qu'il s'agit plutôt de travailler ensemble pour élaborer un plan visant à créer une économie verte

dans les Prairies, un plan qui soit réussi, qui atténue les répercussions économiques, dans le cas qui nous concerne, de l'exploitation de l'énergie et des ressources et qui accroît le potentiel économique des Prairies sur le plan du développement énergétique.

Si tel est l'objectif qui sous-tend le projet de loi, je dirais qu'il s'agit d'un objectif valable et que nous devrions chercher à l'atteindre.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** D'après ce que j'ai compris, vous disiez dans votre présentation que vous considérez le nucléaire comme faisant partie des nouvelles énergies vertes.

Est-ce bien le cas?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** C'est certainement ce que nous croyons en tant qu'entreprise, à savoir que l'énergie nucléaire doit jouer un rôle important dans toute transition vers une économie verte et qu'elle sera à la base de l'électrification nécessaire d'une telle économie.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Y a-t-il des règlements ou des lois qui vous empêcheraient de mettre à profit l'expertise en matière d'énergie nucléaire que vous voulez voir appliquer sur le terrain, dans les Prairies?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** Je ne dirais pas qu'il y en a qui l'empêche. Notre organisme de réglementation nucléaire au Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, est parmi les meilleurs au monde. Elle fait un excellent travail pour assurer la sûreté du système nucléaire.

Nous suivons de très près comment les dispositions de la Loi sur l'évaluation d'impact seront appliquées par l'agence responsable pour ce qui est des délais de préparation de projets, qui, dans notre cas, pourraient comprendre de nouvelles mines d'uranium dans le Nord de la Saskatchewan et pour lesquels il faudra déterminer le temps que cela pourrait prendre.

Y a-t-il des règlements qui l'empêchent? Je dirais que non, mais nous nous préoccupons beaucoup du temps qu'il faudra pour franchir les étapes du système de réglementation.

● (1615)

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Je ne vous cache pas que l'énergie nucléaire me fait très peur. Comme nous le savons, il y a eu beaucoup de catastrophes liées à cette forme d'énergie, qui ne jouit pas d'une bonne réputation à l'échelle mondiale.

Que répondez-vous à quelqu'un qui, comme moi, vous dit craindre que les usines nucléaires ne se multiplient au Canada?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** Je suis franchement désolé d'apprendre que l'énergie nucléaire vous inspire ces craintes. Je pense que c'est une source d'électricité sûre et éprouvée dans le monde entier. Ici, en Ontario, 60 % de l'électricité est produite par l'énergie nucléaire.

Comme je l'ai mentionné dans mes réponses à Mme Wagantall, le Canada a une longue histoire de développement et de production d'énergie nucléaire, et tout indique qu'elle se prolongera encore longtemps. Nous croyons également qu'il n'y a pas de voie vers la carboneutralité sans l'énergie nucléaire. Nous aurons besoin de toutes les formes d'énergie pour y arriver, mais l'énergie nucléaire offre la possibilité de produire l'électricité de base propre et sans émission qui nous est nécessaire.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Je vous remercie beaucoup.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Lemire et monsieur Austin.

Monsieur Masse, vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Je m'adresserai d'abord à l'Alberta Beef Producers.

Je vous félicite de vos efforts pour préserver les prairies à herbes hautes. Nous en avons à Windsor. Il ne reste que deux endroits en Amérique du Nord où elles existent. Mon projet de loi d'initiative parlementaire vise à les protéger. À l'heure actuelle, ce ne sont que des terrains municipaux, mais elles sont très rares et fragiles.

J'aimerais que vous me disiez si vous êtes en faveur du projet de loi C-235 et de ses dispositions particulières. Si non, pourquoi? Pourrait-on l'améliorer? C'est ce que nous cherchons à déterminer: s'il s'agit ou non d'une amélioration. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

**Dre Melanie Wowk:** Les producteurs de bovins de la province veulent avant tout continuer d'améliorer la durabilité de leur secteur. C'est pourquoi nous sommes très heureux de participer à cette discussion aujourd'hui.

Nous aimerions que le projet de loi tienne compte de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la viabilité économique. Je pense que M. Fulton a soulevé un très bon point: pour pouvoir aller de l'avant, il faut que ce soit économiquement viable. Notre industrie est en constante évolution, et nous nous attendons sans appréhension à ce qu'elle le demeure. Ma comparution aujourd'hui a pour objet de souligner l'importance des prairies naturelles, leur valeur environnementale. Nous ne pouvons plus permettre qu'elles rétrécissent.

**M. Brian Masse:** Est-ce que cela signifie que vous êtes en faveur du projet de loi?

Je comprends ce que vous dites. Votre témoignage est intéressant parce qu'il met en lumière quelque chose qui, à mon avis, ne suscite pas beaucoup d'attention. C'est du nouveau pour moi.

Cependant, êtes-vous en faveur du projet de loi? Auriez-vous des amendements à proposer, ou est-ce que vous ne le savez pas vraiment? Ce n'est pas un problème. Je ne cherche aucunement à vous coincer sur quelque point particulier que ce soit, mais nous essayons de savoir quelle est exactement la position des différents intervenants à ce sujet.

**Dre Melanie Wowk:** Voici ce que nous trouvons difficile. Dans le projet de loi, il est beaucoup question de foresterie, mais très peu d'agriculture. Je dirais que, pour l'instant, nous essayons simple-

ment de nous assurer d'être à la table et de pouvoir donner notre avis sur les répercussions que le projet de loi pourrait avoir sur nos producteurs.

**M. Brian Masse:** C'est une réponse tout à fait acceptable.

Ce que nous avons découvert au cours du processus — M. Carr a comparu également —, c'est qu'il n'y a pas eu de grands efforts de communications avec les organisations. Vous n'êtes donc pas seule dans votre cas. Votre témoignage est très valable. Vous n'êtes pas tenue de prendre position tout de suite. Ce sera à nous de décider plus tard ce que nous ferons ici.

Je vais peut-être passer à M. Austin.

Avec l'énergie nucléaire, il y a une responsabilité pour ce qui se passe par la suite. J'ai travaillé sur le dossier du dépôt en profondeur des déchets radioactifs dans la région de Bruce, qui est devenu tout un problème. Êtes-vous au courant des coûts hérités? Dans le cas du nucléaire... Les États-Unis nous ont demandé d'arrêter de stocker les déchets dans un dépôt en profondeur que nous construisons et auquel ils s'opposent parce qu'il est à proximité des Grands Lacs et que l'établissement des coûts n'a pas été fait.

A-t-on l'intention de procéder différemment? Toute la collectivité est déchirée. En fait, la Première Nation de Saugeen l'a rejeté. On a ensuite essayé de le déplacer juste à côté et de tenter sa chance à cet endroit. Y a-t-il quoi que ce soit dans le modèle actuel, pour ce qui est du nouveau nucléaire, qui tiendra compte de tout ce qui n'était pas prévu? Il s'agissait auparavant, en grande partie, de choses secondaires: manteaux, chaises et autres objets. Tout devient radioactif.

Allez-y, je vous prie.

● (1620)

**M. Dale Austin:** Je ne commenterai pas le projet de stockage dans des couches géologiques profondes ni les discussions entourant le dépôt à Bruce, car je ne suis pas suffisamment au courant de ce projet.

Je dirais, concernant la discussion sur le combustible épuisé, que les coûts de stockage des déchets radioactifs, quelle que soit la façon qu'il se fait, sont entièrement établis pour toute installation nucléaire. Les coûts de stockage du combustible épuisé ou des déchets radioactifs sont déjà intégrés dans le coût total. Au Canada, depuis de nombreuses décennies déjà, ces déchets sont stockés de façon sécuritaire sur le site des centrales nucléaires. Si un dépôt dans des couches géologiques profondes était construit, il offrirait des possibilités de stockage et de récupération sécuritaires du combustible épuisé.

La récupération a son importance, car une grappe de combustible libère très peu de l'énergie qu'elle contient quand elle passe dans le réacteur nucléaire. De nouvelles technologies ont été mises au point qui pourraient permettre de récupérer le combustible épuisé, de le réutiliser et d'en extraire de l'énergie. Ce processus, qui est entièrement géré et contrôlé de près par l'Agence internationale de l'énergie atomique, continuera d'être utilisé en l'absence de dépôt dans les formations géologiques profondes.

**M. Brian Masse:** Malheureusement, je crois que le quatrième dépôt de déchets radioactifs au monde vient d'être mis en service. Il y en a trois autres. Deux d'entre eux ont pris feu. Celui-ci est aussi profond que la hauteur de la tour du CN et il se trouve près des Grands Lacs. Il cause donc beaucoup d'inquiétudes.

Il fait bon entendre parler des coûts.

Je n'ai plus de questions pour le moment, monsieur le président.

Merci beaucoup aux témoins. Je vous remercie pour votre témoignage.

[Français]

**Le président:** Je vous remercie beaucoup, monsieur Masse.

Monsieur Kram, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup à tous les témoins d'être venus aujourd'hui.

Monsieur Austin, nous sommes heureux de vous accueillir en personne. Je vais commencer par m'adresser à vous.

La société Cameco mène un grand nombre des initiatives qui répondent aux préoccupations des gouvernements. Elle effectue déjà la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Vous avez parlé des partenariats que vous avez conclus et des entreprises autochtones avec lesquelles vous collaborez déjà, et voilà que le projet de loi C-235 compte l'énergie nucléaire parmi les nouvelles sources d'énergie.

Que vous faut-il du projet de loi C-235 pour poursuivre le travail que vous avez entamé? Serait-il plus facile que le gouvernement ne s'emmêle pas en vous imposant un nouveau fardeau bureaucratique?

**M. Dale Austin:** C'est une bonne question. Merci beaucoup.

Nous pourrions continuer à accomplir notre bon travail. Nous croyons fermement qu'il est très utile de parler souvent de notre industrie, du rôle qu'elle joue partout ainsi que dans l'Ouest canadien, particulièrement en Saskatchewan.

Il est également utile de réunir des tables où les gouvernements fédéral et provincial peuvent collaborer avec l'industrie. Comme vous le savez, il est parfois difficile pour tous les ordres de gouvernement, l'industrie, les groupes autochtones et le public de se trouver sur la même longueur d'onde. Cet enjeu est important. Il est utile de mener des conversations franches sur ce qu'il serait possible de faire.

Pourrions-nous nous en passer? Oui, probablement, mais nous finirions — nous, ou quelqu'un d'autre — par lancer nous-mêmes ces conversations.

**M. Michael Kram:** Ces conversations pourraient-elles avoir lieu sans le projet de loi?

**M. Dale Austin:** Je le crois bien, oui. Il serait possible de mener ces conversations sans le projet de loi. À mon avis, le projet de loi souligne la nécessité et le désir d'organiser ces conversations entre les divers intervenants.

• (1625)

**M. Michael Kram:** Vous avez mentionné la Loi sur l'évaluation d'impact, en exprimant certaines préoccupations quant aux retards qu'elle pourrait causer aux projets. J'ai tendance à croire que tout le monde arrive en politique avec de bonnes intentions et ne cherche pas à créer de nouveaux fardeaux bureaucratiques, mais pensez-vous, comme nous, que la Loi sur l'évaluation d'impact et le projet de loi C-235 risquent d'alourdir les fardeaux bureaucratiques?

**M. Dale Austin:** Je le pense bien et je suis d'accord avec vous, c'est bel et bien une conséquence imprévue.

**M. Michael Kram:** Pourriez-vous nous en dire davantage sur les partenariats avec les Autochtones que la société Cameco a établis et sur la façon dont vous avez établi ces partenariats? Comment en êtes-vous arrivés là?

**M. Dale Austin:** Il a fallu beaucoup de temps pour y parvenir. Depuis sa création il y a plus de 30 ans, la société Cameco collabore avec les communautés autochtones locales. Il a fallu beaucoup de temps pour en arriver où nous en sommes. Je dirais que nous avons remarquablement bien réussi à établir ces relations, mais ce n'a pas été facile.

À l'heure actuelle, 18 communautés du Nord de la Saskatchewan ont signé des ententes de collaboration ou de partenariat avec Cameco. Ces ententes reposent sur cinq piliers: la mobilisation communautaire, le développement des entreprises, l'investissement communautaire, l'intendance environnementale et le perfectionnement de la main-d'œuvre.

Nous ne pourrions pas fonctionner dans ces régions du Nord de la Saskatchewan sans l'appui des communautés autochtones. Elles nous fournissent un nombre important de services, et nous avons besoin d'une main-d'œuvre très fiable. Il faut du temps pour établir cet appui, car il est fondé sur la confiance et sur un dialogue ouvert.

**M. Michael Kram:** Serait-il juste de dire que ce succès repose sur des intérêts économiques mutuellement avantageux et non pas nécessairement sur le respect d'une loi ou d'un programme particulier du gouvernement fédéral?

**M. Dale Austin:** En effet, il repose plus sur des intérêts économiques mutuellement avantageux. Pour tout dire, il s'agit d'intérêts économiques, environnementaux et sociaux mutuellement avantageux. Nous avons déterminé dès le départ que sans l'appui des communautés du Nord, nous ne réussirions pas. Voilà pourquoi nous avons poursuivi cette approche.

**M. Michael Kram:** Je comprends. Vous ne cherchiez pas à vous conformer à une loi quelconque.

**M. Dale Austin:** Je dirais que non.

**M. Michael Kram:** D'accord.

Je crois que mon temps est écoulé, monsieur le président.

**Le président:** Oui. Merci, monsieur Kram.

Nous passons maintenant la parole à Mme Dong pour cinq minutes.

**M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins d'être venus aujourd'hui.

Tout d'abord, je trouve que votre entreprise est très sage de se joindre dès le début à ce processus pour nous donner des conseils sur ce projet de loi très important. Nous ne tenons que très peu de réunions à ce sujet. Nous avons entendu différents points de vue sur ces enjeux. À mon avis, ce projet de loi porte avant tout sur le développement et sur la consultation. Nous sommes donc très heureux que vous soyez ici pour nous donner conseil.

Les réponses à ma première question sont déjà inscrites au procès-verbal, mais je désire entendre celles de tous les témoins. Croyez-vous que ce projet de loi favorisera la collaboration — ou peut-être la coopération — entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et les partenaires de l'industrie pour favoriser la prospérité future des Prairies? Les témoins pourront peut-être me répondre très brièvement à tour de rôle.

**M. Dale Austin:** À mon avis, c'est possible.

**M. Han Dong:** Très bien.

Allez-y, madame Wowk.

**Dre Melanie Wowk:** Oui, je l'espère. Nous avons vraiment besoin de cette collaboration. Il faut que tous les secteurs se réunissent. Dans notre cas, nous avons besoin de faire comprendre en quoi consistent notre entreprise et la collaboration qu'elle peut apporter. J'ai aussi besoin de voir ce que les autres font, alors oui, certainement.

• (1630)

**M. Han Dong:** Merci.

Je cède maintenant la parole à M. Fulton.

**M. Tyler Fulton:** Oui, je suis plutôt d'accord.

Comme je crois l'avoir dit dans ma déclaration préliminaire, à notre avis, ce processus de consultation est vraiment essentiel. En effet, nous avons de la difficulté à établir ces liens et à veiller à ce que toutes les régions du Canada, les grandes villes en particulier, comprennent l'importance du bétail dans cet enjeu et tous les grands avantages environnementaux qu'il présente. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, nous sommes les experts de l'environnement des Prairies, alors je pense que c'est la meilleure façon de commencer.

**M. Han Dong:** Merci.

Nous entendrons maintenant M. Lyseng, puis M. Laycraft.

**M. Mark Lyseng (chef d'équipe, relations et politiques gouvernementales, Alberta Beef Producers):** Oui, je suis d'accord avec Mme Wowk. Nous avons besoin de saisir cette occasion. Je trouve cependant que le libellé devrait mieux reconnaître l'importance de l'agriculture et mentionner un plus vaste éventail de partenaires. Certains d'entre eux semblent oubliés dans cette version préliminaire. Mais dans l'ensemble, la collaboration est toujours appréciable, surtout dans notre industrie.

**M. Han Dong:** Merci.

La parole est à vous, monsieur Laycraft.

**M. Dennis Laycraft:** Je n'ai pas grand-chose à ajouter.

Je pense que ce projet de loi pourrait certainement faciliter ce niveau de collaboration. L'un des principaux piliers de notre stratégie nationale est l'interrelation. Le pouvoir de l'interrelation donne d'excellents résultats.

**M. Han Dong:** Excellent.

Ma deuxième grande question est la suivante. Plusieurs témoins nous ont dit qu'ils craignaient que ce projet de loi n'alourdisse le fardeau administratif de vos industries. Auriez-vous des recommandations précises à présenter au Comité pour amender ce projet de loi afin d'éviter cela dès le départ?

**M. Dennis Laycraft:** Permettez-moi d'abord de souligner qu'il est toujours plus efficace d'habiliter les gens que de les dominer.

L'approche fondée sur les incitatifs est cruciale pour atteindre le succès.

**M. Han Dong:** D'accord.

**M. Tyler Fulton:** J'allais répéter exactement la même chose. À la suite d'un vaste processus de consultation, il est beaucoup plus efficace d'offrir des incitatifs plutôt que des restrictions réglementaires, surtout dans le contexte des avantages écologiques.

**M. Han Dong:** C'est tout à fait vrai.

Quelqu'un d'autre veut-il intervenir?

**M. Mark Lyseng:** Mon conseil serait d'éviter les conséquences imprévues. Par exemple, les producteurs de bœuf ont vraiment bien séquestré et stocké le carbone et ils ont encouragé d'autres pratiques. En ne les récompensant pas pour leur excellent travail, on risque de susciter un sentiment d'amertume chez ces producteurs.

**M. Han Dong:** Merci.

Ma troisième question...

**Le président:** ... Je suis désolé, monsieur Dong. C'est tout le temps que nous avons pour le moment, mais il nous restera peut-être du temps à la fin, alors gardez cette question à l'esprit.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Lemire pour deux minutes et demie.

**M. Sébastien Lemire:** Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Austin, je vais poursuivre avec vous.

Évidemment, il y a une inquiétude concernant la sûreté des résidus nucléaires.

Qu'en est-il aujourd'hui?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** Je suis désolé. Pourriez-vous répéter la question? J'ai manqué la partie du milieu.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Pouvez-vous nous parler de la sûreté relative aux résidus nucléaires?

Si nous voulons tendre vers une meilleure production de l'industrie nucléaire, il va forcément falloir entreposer les résidus. D'ailleurs, on dit que les déchets nucléaires sont radioactifs pendant 500 millions d'années.

Comment faut-il entreposer ces résidus de façon sécuritaire pour tout le monde?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** Comme je l'ai mentionné plus tôt, les centrales nucléaires du Canada entreposent déjà leur combustible épuisé de façon sécuritaire. L'Agence internationale de l'énergie atomique surveille ces déchets 24 heures sur 24, 365 jours par année. Tous les coûts sont entièrement chiffrés.

Il n'y a aucune raison de croire que la situation sera différente à mesure que nous continuerons de produire de l'énergie nucléaire. Le Canada dispose actuellement d'une capacité de stockage sécuritaire, et nous continuerons de nous en prévaloir.

• (1635)

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Le nucléaire est essentiellement un choix très coûteux et peu flexible, et la maintenance des installations demeure imprévisible. Le risque zéro n'existe pas dans la vie, mais, lorsqu'il est question du nucléaire, les conséquences peuvent être désastreuses et inimaginables.

Les préoccupations des opposants quant aux centrales nucléaires ont surtout trait à la santé, à la sécurité et à l'entreposage des déchets radioactifs.

Que pouvez-vous nous dire sur les répercussions que le nucléaire peut avoir sur la santé des individus?

Il est relativement impossible de garder l'ensemble des émanations sur un lieu d'entreposage, surtout à cause des vents. Cela a d'immenses conséquences sur le plan environnemental.

Que répondez-vous aux opposants qui soulèvent les questions de santé liées à l'énergie nucléaire?

[Traduction]

**M. Dale Austin:** Ce que je dirais à ces gens, c'est qu'ici en Ontario, où se tient cette réunion, l'énergie nucléaire a remplacé le charbon pour devenir l'un des principaux producteurs d'électricité de la province. Pendant la transition du charbon au nucléaire, la présence du smog à Toronto est passée de 40 ou 50 jours par année à zéro grâce à l'élimination du charbon en Ontario. La transition vers le nucléaire présente des avantages liés aux gaz à effet de serre, certes, mais aussi sur le plan de la qualité de l'air.

Nous reconnaissons que l'énergie nucléaire suscite des préoccupations. Nous travaillons très fort pour essayer d'apaiser ces inquiétudes, mais il y aura toujours des gens, comme vous, qui craindront notre technologie. Nous allons essayer de travailler avec vous pour apaiser certaines de vos craintes, parce que nous sommes convaincus qu'elle contribue à notre avenir carboneutre.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Je me suis permis de vous poser des questions de bonne foi, en effet.

Je vous remercie de vos réponses.

**Le président:** Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Masse, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Traduction]

**M. Brian Masse:** Merci, monsieur le président.

Je n'ai pas eu l'occasion de demander à l'Association canadienne du bétail si elle appuie le projet de loi C-235. Je pense qu'elle l'appuie, mais je veux donner à ses représentants l'occasion de répondre à cette question.

**M. Tyler Fulton:** Eh bien, je vous dirai que comme nous élevons du bétail, nous nous considérons vraiment comme les tout premiers environnementalistes. Par conséquent, un projet de loi qui vise une « économie verte », particulièrement pour les Prairies, semble répondre à un bon nombre de nos préoccupations. Évidemment, les difficultés surgiront dans les menus détails.

**M. Brian Masse:** Appréciez-vous plus la consultation que le projet de loi? Pourrait-on dire que vous appréciez en réalité le fait que ce projet de loi structure mieux la consultation?

Même sans ce projet de loi, vous désirez un meilleur processus de consultation. Peut-on dire que vous vous demandez quel potentiel a ce projet de loi?

**M. Tyler Fulton:** Je répondrais oui à ces deux questions.

**M. Brian Masse:** Merci.

Merci, monsieur le président. Je n'ai pas d'autres questions.

[Français]

**Le président:** Je vous remercie beaucoup.

Je cède maintenant la parole à Mme Wagantall pour cinq minutes.

[Traduction]

**Mme Cathay Wagantall:** Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aime ce que j'entends ici. Les gens parlent beaucoup de consultation. Selon ce projet de loi, « pour élaborer le cadre, le ministre consulte » le gouvernement, tous les ministres, les organismes autochtones et le secteur privé. Cela m'inquiète, parce que l'élaboration du cadre relève du gouvernement fédéral. Oui, vous serez consultés, et je vous dirai honnêtement que je trouve cela excellent.

Malheureusement, personne n'a mentionné que ma province et, je crois, les provinces des Prairies, n'ont pas eu l'impression qu'on les entendait, qu'on les écoutait et que l'on respectait le travail qu'elles accomplissent. C'est ce que je vous entends dire aujourd'hui, en particulier les éleveurs et M. Austin. Vous accomplissez un travail énorme. Il serait vraiment utile de communiquer et de travailler ensemble.

Cependant, je lis ici une note qui remonte à l'été dernier, lorsque le gouvernement fédéral s'est réuni à Saskatoon avec ses homologues territoriaux et provinciaux et avec des intervenants pour élaborer ce qu'on appelle le Cadre stratégique pour l'agriculture — le gouvernement fédéral a un rôle à y jouer. Ils ont discuté de ce que les gouvernements pouvaient faire pour aider l'industrie agricole à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à mieux résister aux changements climatiques. Ce sont de bonnes intentions. Pourtant, je vous entends décrire tout ce que l'Association canadienne des bovins a accompli depuis longtemps. On n'en a pas tenu compte dans le processus d'élaboration de ce concept d'économie verte dans les Prairies. Si je vous comprends bien, vous affirmez que les mesures incitatives sont importantes pour vous au lieu d'être consultés, de participer au processus et de faire ce que vous faites le mieux.

Vous ai-je bien compris, dans une certaine mesure? Vous vous trouvez dans une situation délicate. On vous demande aujourd'hui si vous appuyez ce projet de loi. Si je vous ai bien compris, vous tenez à la collaboration, car elle est cruciale. Ma province, la Saskatchewan, doit aussi assumer un certain niveau de responsabilité dans le cadre de l'exploitation des ressources qui s'y trouvent, car elles ont une forte influence sur le PIB et sur la richesse de notre pays.

Tout d'abord, j'aimerais demander aux représentants de l'Association canadienne des bovins quelle est l'importance, pour eux, de toute cette question d'incitatifs. Je lis ici que l'on envisage de lancer un projet pilote pour ceux qui adoptent des pratiques environnementales qui réduisent aussi les risques de production. Je ne peux penser à aucune industrie qui se préoccupe davantage de l'environnement et qui s'assure de protéger cet environnement tout en réduisant les risques de production.

• (1640)

**M. Tyler Fulton:** Vous comprenez parfaitement le secteur de l'élevage du bétail au Canada.

Je vais ajouter une observation que personne n'a encore soulevée. L'élevage du bétail avantage aussi l'environnement en le protégeant des incendies — nous avons une excellente vidéo qui le démontre — et des inondations. Je peux vous assurer, en pensant à ce qu'a vécu le Manitoba cette année, que ces pâturages renforcent la résistance de l'environnement aux impacts des changements climatiques.

Pour revenir à ce que vous disiez au sujet des mesures incitatives, nous voulons surtout une reconnaissance, comme M. Lyseng l'a dit tout à l'heure. Nous voulons que l'on reconnaisse que l'élevage du bétail favorise énormément l'environnement. Ces régions ne profiteraient pas de ces avantages si nous, les éleveurs de bétail, ne nous y trouvions pas.

**Mme Cathay Wagantall:** Par exemple, monsieur Fulton, je vais m'adresser à vous... Comme vous le dites, vous êtes les vrais experts.

Je sais que pendant un certain temps, on a fermé des pâturages parce qu'on s'inquiétait des répercussions qu'ils avaient sur certaines espèces, notamment sur les tétas. Ensuite, lorsque l'herbe a poussé bien haut, les tétas sont partis, parce qu'ils avaient toujours vécu dans des prairies bien broutées. Il n'était donc pas judicieux d'interdire le broutage dans ces régions.

Connaissez-vous ce concept?

**M. Tyler Fulton:** Bien sûr. Vous parlez du parc national des Prairies, dans le Sud de la Saskatchewan. Il a fallu une décennie pour que le gouvernement comprenne l'importance de cette symbiose. C'est une chose...

**Mme Cathay Wagantall:** Les éleveurs le savaient déjà.

**M. Tyler Fulton:** Oui, c'est exactement ce que j'allais dire. Nous nous comprenons.

**Mme Cathay Wagantall:** Les autres témoins du domaine de l'élevage du bétail auraient-ils quelque chose à ajouter? Il est vrai que l'on ne mentionne pas assez nos pâturages et les immenses bienfaits qu'ils apportent à l'environnement.

**Dre Melanie Wovk:** Je voulais simplement ajouter que lorsqu'on nous demande de parler de ces choses, nous sentons souvent le besoin de défendre ce que nous faisons face à l'idée que les gens s'en font. Il est très rafraîchissant d'être ici pour expliquer ce que nous faisons de bien, les bienfaits qu'apportent nos bovins et l'importance qu'a l'environnement pour nous et pour nos entreprises.

Je tiens à remercier le Comité pour cela.

• (1645)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer la parole à M. Fillmore pour les cinq dernières minutes de questions.

**M. Andy Fillmore:** Merci, monsieur le président.

Je remercie beaucoup les témoins de s'être joints à nous, en personne et virtuellement, et merci de nous consacrer de votre temps et de votre expertise aujourd'hui. Cette discussion a été fascinante.

J'ai consacré beaucoup de temps au dossier des petits réacteurs modulaires, et je suis d'accord avec vous, ils feront partie de notre bonne intendance environnementale. Cette conversation sur les

prairies est tout à fait nouvelle pour moi, et je suis vraiment heureux d'en apprendre davantage sur l'industrie bovine et sur l'importance des prairies. Merci de nous avoir si bien éclairés.

Depuis quelque temps, les événements météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles augmentent en gravité et en fréquence. Ma région vient de subir les ravages de l'ouragan Fiona. Sur l'autre côte, il y avait des dômes thermiques et des feux de forêt. Dans votre région, c'est la sécheresse. Nous savons que les éleveurs de bétail font face à des pénuries critiques d'aliments pour animaux et d'eau lorsqu'ils cherchent à approvisionner leurs troupeaux pour l'hiver.

Ma question s'adresse à nos trois groupes de témoins. Pensez-vous comme nous qu'il est nécessaire de reconnaître l'importance de développer une économie verte dans les Prairies afin de lutter contre les changements climatiques qui causent ces difficultés aux éleveurs de bétail?

Nous pourrions commencer par le groupe de l'Alberta, si vous voulez bien.

**Dre Melanie Wovk:** En effet, nous devons participer à cette conversation, mais en fin de compte, n'oublions pas que la production de bœuf au Canada ne cause que 2,4 % des émissions totales de gaz à effet de serre. Souvent, en examinant cela, nous oublions...

C'est en partie la raison pour laquelle nous comparaissons ici. Nous avons oublié l'autre extrémité de l'équation, là où se trouvent les gens comme moi — les éleveurs-naisseurs — et ce que nous faisons avec le carbone, les prairies, les arbres et tout le reste. Nous sommes venus témoigner en partie parce que, même si nous n'apportons qu'une petite partie de la solution, nous sommes toujours prêts à améliorer la situation.

**M. Andy Fillmore:** Merci.

Pourrions-nous demander à l'Association canadienne des bovins de nous parler des difficultés que causent les conditions météorologiques extrêmes, la sécheresse et autres à l'industrie? À votre avis, ce projet de loi permettrait-il d'atténuer les impacts des changements climatiques en écologisant l'économie?

**M. Tyler Fulton:** Nous subissons les changements climatiques toute la semaine, et même à longueur d'année. Je peux vous dire que la région de l'Est des Prairies a également subi de fortes inondations cette année. Quoi qu'il arrive, nous assistons à des changements majeurs. Nous avons absolument besoin de systèmes qui nous rendent tous plus résilients. Si ce projet de loi nous aide à y parvenir, nous l'appuierons de tout cœur.

**M. Andy Fillmore:** Merci.

Parlant de systèmes, ce projet de loi invite les ministres à établir un cadre de collaboration pour améliorer les systèmes de transport. Pensez-vous que nous devrions reconnaître l'importance d'améliorer les systèmes de transport afin de distribuer les aliments et l'eau de façon beaucoup plus prévisible et, bien sûr, afin d'acheminer nos produits vers les marchés en temps opportun?

Commençons de nouveau par le groupe de l'Alberta.

**Dre Melanie Wovk:** À l'heure actuelle, le transport est un cauchemar pour nous, autant pour transporter le bétail que pour le nourrir. Je ne sais pas si vous vous souvenez de la menace de grève ferroviaire à laquelle nous avons fait face en décembre dernier. Elle nous a fait très peur.

Il est certain que nous devons nous pencher sur les transports. Ils semblent avoir subi une vraie dégringolade après la pandémie de la COVID-19. Nous avons certainement besoin d'aide dans ce domaine aussi.

**M. Andy Fillmore:** Merci.

Qu'en dit l'Association canadienne du bétail?

**M. Tyler Fulton:** Comme je l'ai dit, nos membres vivent tout cela. J'aimerais également souligner les ruptures de rail qu'ont produites les fortes inondations survenues l'an dernier dans la vallée du bas Fraser et même dans l'intérieur de la Colombie-Britannique après la sécheresse et les feux de forêt. Cela a vraiment bouleversé la chaîne d'approvisionnement pour un bon nombre de nos membres. Il est essentiel d'investir stratégiquement dans les infrastructures pour développer la résilience face aux changements climatiques.

• (1650)

**M. Andy Fillmore:** Merci.

Est-ce que les participants en ligne auraient quelque chose à ajouter au sujet du développement d'une économie verte ou de l'amélioration des systèmes de transport?

**M. Dennis Laycraft:** J'aurais peut-être quelque chose à ajouter.

Il ne s'agit pas seulement d'améliorer les infrastructures. Je connais une entreprise qui a 40 camions immobilisés parce qu'elle n'arrive pas à trouver des chauffeurs. Toutes ces autres améliorations sont importantes, mais nous devons nous attaquer au problème de la main-d'œuvre. Il est très grave partout au Canada, mais il l'est plus que jamais dans les Prairies, où nous devons transporter nos produits sur de longues distances.

**M. Andy Fillmore:** Merci.

Jusqu'à présent, mes questions portaient sur les prairies, mais monsieur Austin, si vous avez des observations à ce sujet, nous les apprécions beaucoup.

**M. Dale Austin:** Je vous dirai rapidement que l'économie verte est importante non seulement dans les Prairies, mais partout au pays. Plus nous retirerons de carbone de notre économie, plus nous aurons de débouchés partout au monde.

Pour ce qui est des transports, nous sommes une nation commerçante. Il faut que nous acheminions nos produits vers les marchés le plus rapidement possible. Il faut que nous mettions en place des cadres réglementaires et politiques qui nous permettent de le faire. À mon avis, il est crucial que nous examinions sous un nouvel angle tous les éléments du transport des produits dans une économie verte.

**M. Andy Fillmore:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup.

Comme notre horaire a légèrement changé, nous avons un peu plus de temps. Nous avons terminé notre série de questions habituelle, mais si quelqu'un a d'autres questions, je lui cède la parole.

Oui, monsieur Perkins.

**M. Rick Perkins:** Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'avoir l'occasion de poser quelques questions.

Mes questions s'adresseront toutes à M. Austin.

Monsieur Austin, lorsque votre entreprise désire, ou doit, modifier ou aménager un nouveau site d'exploitation minière ou de pro-

duction d'uranium, consulte-t-elle les intervenants avant de s'y engager?

**M. Dale Austin:** Oui. La plupart du temps, nous consultons nos partenaires du Nord de la Saskatchewan et d'autres intervenants.

**M. Rick Perkins:** Pourriez-vous nous dire avec quels types d'intervenants vous en discuteriez?

**M. Dale Austin:** Comme je l'ai dit, cette discussion aurait probablement lieu avec notre communauté autochtone. Nous discuterions avec l'organisme de réglementation, tant au niveau provincial que fédéral, et une consultation ouverte accompagne ce genre de processus de réglementation relatif à l'établissement d'un site.

**M. Rick Perkins:** Vous seriez en relation avec les trois ordres de gouvernement dans le cadre de ce processus de consultation.

**M. Dale Austin:** Oui, c'est exact.

**M. Rick Perkins:** Bien sûr, c'est en partie ce que ferait une entreprise qui souhaiterait être socialement responsable et faire avancer le projet. Je présume, particulièrement en ce qui concerne les Premières Nations, que cela correspond en partie à l'obligation de consulter les décisions des tribunaux.

**M. Dale Austin:** Oui, cela fait partie de l'obligation de consulter, mais nous avons participé à des discussions et à des consultations avec nos partenaires autochtones avant que cela ne fasse partie de la loi. Cela correspond à la façon dont nous faisons des affaires dans le Nord de la Saskatchewan.

**M. Rick Perkins:** Est-ce que les divers organismes de réglementation avec lesquels vous traitez exigent déjà ce genre de choses?

**M. Dale Austin:** Je ne dirais pas que c'est une exigence. C'est clairement une exigence du point de vue de l'entreprise. Tout groupe mobilisé a la possibilité de participer à ce processus, qui est dirigé par la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

**M. Rick Perkins:** Combien de temps prendrait la consultation menée par votre entreprise? Cela dépend probablement du projet.

**M. Dale Austin:** Il est difficile d'établir une durée précise. Il s'agit de mener des discussions et des consultations d'une durée suffisante pour nous assurer que nos collectivités partenaires, en particulier, sont à l'aise avec le projet que nous proposons.

• (1655)

**M. Rick Perkins:** Est-ce que le projet de loi auquel mon collègue M. Kram a fait référence tout à l'heure — connu comme étant le projet de loi C-69 — a rallongé le processus et créé de nouveaux obstacles pour votre entreprise?

**M. Dale Austin:** Nous ne le savons pas encore. Nous n'avons pas tenté de soumettre un projet au processus d'évaluation d'impact, alors il nous est difficile de formuler des commentaires. Nous surveillons de très près les autres entreprises qui suivent le processus pour voir si les délais sont respectés, mais du point de vue de Cameco, je ne peux pas vous répondre.

**M. Rick Perkins:** Dans ce contexte, j'essaie encore de comprendre si ce projet de loi impose quelque chose à ce que vous faites déjà. Si c'est le cas, cela ajoute encore à la complexité de ce que les entreprises des Prairies font aujourd'hui. Il me semble qu'il s'agit peut-être d'une bureaucratisation de quelque chose que toute entreprise vertueuse et raisonnable doit faire de nos jours pour qu'un projet aille de l'avant.

Je ne vois pas en quoi le fait d'ajouter un processus dirigé par le gouvernement fédéral, qui serait une étape supplémentaire, servirait à quelque chose à part à freiner notre capacité à élaborer des projets. Au bout du compte, cela pourrait même dissuader les investissements dans des projets dans l'ouest du Canada à cause de cette bureaucratie supplémentaire.

**M. Dale Austin:** J'ai peut-être mal interprété le projet de loi. J'ai considéré qu'il s'agissait d'un processus limité dans le temps afin d'élaborer un cadre pour une économie verte dans les Prairies et que cela n'ajouterait pas beaucoup de surveillance bureaucratique, mais je vais examiner de nouveau le projet de loi.

Comme je l'ai dit, chaque fois que les acteurs concernés peuvent se réunir pour discuter d'un cadre pour le développement d'une économie verte, il vaut probablement la peine de réfléchir au résultat et de se demander si les parties intéressées cherchent à atteindre des objectifs semblables. Je vais examiner le projet de loi de plus près, mais je crois comprendre qu'il est très limité dans le temps. Il s'agirait d'élaborer un cadre, puis d'examiner ce que propose ce cadre et de déterminer comment il s'inscrirait dans le processus auquel nous participons lorsque nous examinons de nouveaux projets.

**M. Rick Perkins:** Les paragraphes 3(2) et 3(3) décrivent un processus très précis, et je ne vois pas — bien que je puisse me tromper — que le projet de loi prévoit des limites de durée. S'il n'y en a pas, j'imagine que vous estimez que cela devrait être ajouté au projet de loi, peut-être à l'étape de l'étude en Comité.

**M. Dale Austin:** En effet. Lorsque j'ai dit cela, je regardais le paragraphe 4(1), qui se lit comme suit: « Dans les 18 mois suivant la date d'entrée en vigueur de la présente loi, le ministre établit un rapport ». C'est le délai prescrit que j'avais en tête à ce sujet.

**M. Rick Perkins:** À votre avis, s'agirait-il d'un processus de consultation supplémentaire ou cela remplacerait-il ce que vous faites déjà?

**M. Dale Austin:** Je considère qu'il s'agit d'un processus de consultation supplémentaire qui s'ajouterait à ce que nous faisons déjà.

**M. Rick Perkins:** Est-ce que cela serait susceptible d'ajouter 18 mois à tous les projets?

**M. Dale Austin:** Non, pas nécessairement. Je ne pense pas que cela allongerait l'échéancier d'un projet. Nous examinerions simultanément les différents projets pendant l'élaboration de ce projet de loi ou du cadre, alors je ne vois pas cela comme cumulatif. À mon avis, il s'agirait certainement d'un moment où nous participerions aux consultations et à l'élaboration d'un cadre pour un nouveau projet.

**M. Rick Perkins:** Excellent. Merci, monsieur Austin.

Monsieur le président, je n'ai plus de questions.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Perkins.

Nous allons passer à Mme Wagantall. Je vous en prie.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai une question complémentaire pour Mme Wolk.

Vous avez parlé du pourcentage de gaz à effet de serre qui résulte de l'élevage au Canada. Avez-vous dit que la part totale du Canada dans les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale était de 2,4 %?

**Dre Melanie Wolk:** Il s'agit des émissions totales de gaz à effet de serre au Canada.

**Mme Cathay Wagantall:** Nous sommes responsables de 2 à 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, alors vous dites qu'il s'agit de 2 % de ce total?

• (1700)

**Dre Melanie Wolk:** Oui.

**Mme Cathay Wagantall:** D'accord, c'est clair pour moi. Je vous remercie.

Quand on parle de transport dans ce projet de loi, il s'agit davantage des petites villes et des petites collectivités. Je sais qu'en Saskatchewan, nous n'avons pas de lignes d'autobus pour transporter les gens du point A au point B, ce qui semble être l'objectif de la motion, et ce n'est pas une possibilité réaliste à l'heure actuelle.

En ce qui concerne le transport du bétail et la dynamique de votre industrie, quels sont les plus grands défis auxquels vous faites face dans ce domaine?

**Dre Melanie Wolk:** À l'heure actuelle, le plus gros problème est de trouver des gens pour conduire. Des changements ont été apportés à la réglementation sur le transport du bétail d'un bout à l'autre du pays. Voilà encore une chose que l'on ne comprend pas au sujet de notre industrie, à savoir qu'il y a un mouvement continu du bétail d'un bout à l'autre du pays, et du nord au sud avec nos voisins américains. La main-d'œuvre est notre plus gros problème à l'heure actuelle, comme c'est le cas je crois pour toutes les autres industries du pays. Nous ne trouvons tout simplement pas de chauffeurs.

Nous entrons actuellement dans la saison automnale, qui est extrêmement occupée pour le camionnage. Nos veaux sont mis sur le marché, puis ils sont distribués à ceux qui continueront à les nourrir. Il faut beaucoup de camionnage, et nous sommes confrontés à une pénurie en la matière. Au bout du compte, cela peut entraîner un problème de bien-être des animaux. Nous ne pouvons pas laisser ces bovins aux marchés en vif pendant des jours; il faut qu'ils soient transportés.

La main-d'œuvre est une question tellement importante pour tout le monde, et personne ne semble avoir une solution satisfaisante pour régler le problème.

**Mme Cathay Wagantall:** Est-ce que la main-d'œuvre de l'industrie de l'élevage comprend aussi l'accès aux personnes qui sont propriétaires des camions pour le transport, ou est-ce que cela relève davantage de votre propre...?

**Dre Melanie Wolk:** Non, c'est un problème avec les entreprises de camionnage. Comme Dennis Laycraft l'a dit, il y a actuellement une entreprise de camionnage en Alberta qui a 40 camions vides en stationnement parce qu'elle ne trouve personne pour les conduire.

**Mme Cathay Wagantall:** D'accord. Merci beaucoup.

**Le président:** Merci.

Je vois que c'est au tour de la députée Dong. La parole est à vous.

**M. Han Dong:** Merci beaucoup, monsieur le président.



J'ai entendu la question sur le transport. J'avais aussi une question à ce sujet. Je me souviens qu'en 2018, Greyhound Canada a annoncé l'annulation de lignes dans plusieurs régions du Canada, dont les Prairies, mais je sais aussi que l'alinéa 3(3)a) du projet de loi C-235 prévoit de s'attaquer au problème « en traitant la question des options de transport limitées ou non existantes dans les petites villes et collectivités, et en présentant des solutions innovatrices de services de transport en commun dans celles-ci ».

Je sais que ce n'est peut-être pas directement lié à votre industrie ou au groupe que vous représentez, mais il s'agit du transport pour les travailleurs et pour les résidents et c'est assez important pour le développement futur de ces collectivités, ainsi que pour la prévisibilité lorsque les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral s'assoient à la même table et présentent le plan pour le transport en commun.

J'aimerais que les témoins nous disent ce qu'ils pensent de ce paragraphe. Pensez-vous qu'il serait utile d'établir un plan directeur pour les options de transport en commun dans les Prairies?

**Dre Melanie Wowk:** La question à laquelle il est difficile de répondre selon moi est la suivante: quel est le nombre minimum d'habitants pour justifier selon vous le transport en commun? Là où nous ramassons notre courrier, il y a deux habitants, et je fais une heure de route pour faire l'épicerie. D'où ma question.

Je pense qu'il y a un véritable malentendu. Lorsqu'ils parlent de taxer ces gros camions, les camions de plus d'une demi-tonne... Nous en avons besoin pour notre mode de vie. Nous en avons besoin pour nous déplacer. Nous en avons besoin pour nos remorques et ce genre de choses. C'est là qu'il devient difficile de répondre à cette question. Est-ce dans une collectivité de 10 000 habitants que vous envisagez d'améliorer les transports? Est-ce à l'intérieur de cette collectivité ou est-ce à partir d'une ville dont les 500 habitants, disons, se rendent dans une autre ville de 20 000 habitants, à 30 milles de là, pour y travailler?

C'est une question assez complexe. Je pense que beaucoup de gens ne se rendent pas compte à quel point les régions rurales peuvent être rurales.

**M. Han Dong:** Je comprends tout à fait votre point de vue. Dans mon esprit il s'agissait plutôt du remplacement ou de l'amélioration du service de Greyhound qui a été supprimé. Il y a des gens qui sont dans des situations difficiles et qui n'ont peut-être pas un moyen de transport adéquat. Ils comptent sur ces possibilités de transport en commun.

Merci, Melanie Wowk, de votre contribution.

Quelqu'un d'autre veut-il faire un commentaire à ce sujet?

• (1705)

**M. Tyler Fulton:** Très brièvement, j'aimerais faire écho à tout ce que Melanie Wowk vient de dire. Il est important de s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre dans les régions rurales, et un élément de ce casse-tête pourrait être un transport plus accessible. En réalité, il est difficile d'attirer de nouveaux travailleurs canadiens et de les garder dans les régions rurales. Ces difficultés de transport pourraient faire partie du tableau.

**Le président:** Monsieur Austin, allez-y.

**M. Dale Austin:** Merci.

J'ai un point de vue légèrement différent sur cette question. Certaines de nos collectivités partenaires sont accessibles uniquement

par avion. Dans ce contexte, le transport en commun serait en fait une route qui les relie au Sud, aux services de santé, à l'épicerie et à toutes ces choses. J'ai entendu les autres témoins aujourd'hui parler de la complexité de cette question et du transport en commun. Cela signifie des choses très différentes selon l'endroit où vous êtes et vos besoins. Je tenais simplement à le souligner.

**M. Han Dong:** C'est un très bon point.

Merci, monsieur le président. Je n'ai pas d'autres questions.

**Le président:** Merci, madame Dong.

Oui, je pense que nous nous en souviendrons: certaines personnes ne se rendent pas compte à quel point les régions rurales peuvent être rurales. J'en ai pris bonne note puisque je viens d'une circonscription urbaine.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole.

**M. Sébastien Lemire:** Je partage ce point de vue, monsieur le président.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants de l'industrie du bœuf. Peut-être que M. Fulton pourra y répondre. Cela dit, j'in vite tous les témoins qui souhaitent y répondre à le faire.

Nous constatons une augmentation des inondations et des sécheresses dans les Prairies. Je comprends qu'il y a un problème de désertification.

Pouvez-vous nous parler du rôle de l'industrie du boeuf dans ce contexte?

Votre industrie peut-elle proposer des solutions?

Cela vous inquiète-t-il?

[Traduction]

**M. Tyler Fulton:** Nous considérons vraiment que le secteur de l'élevage bovin offre ce paysage diversifié très important qui offre une résilience contre les inondations et les sécheresses.

Je vais vous donner un exemple de scénario de sécheresse. De nombreuses cultures qui n'étaient pas exploitables pour la consommation humaine ont été réorientées et utilisées dans le secteur de l'élevage, en particulier dans le secteur de l'élevage bovin, ce qui a rendu le système plus résilient. Cela ne se produit que lorsque le paysage est diversifié.

Il ne s'agit pas seulement de freiner les écoulements d'eau qui inondent les pâturages, qui peuvent en fait absorber plus d'humidité que les terres labourées, mais cette diversification permet aussi la résilience de l'économie rurale.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Dans l'industrie du bœuf, l'un des aspects importants, dans une région « rurale, rurale », pour reprendre l'expression de Mme Wowk, c'est effectivement l'accès à un abattoir.

Y a-t-il des zones, en Alberta ou ailleurs dans les Prairies, où l'on sent que l'accès à un abattoir est impossible dans un rayon de 200 à 400 kilomètres?

[Traduction]

**Dre Melanie Wowk:** La tendance chez nos consommateurs s'orientent nettement vers un mouvement de la ferme à l'assiette. Beaucoup de gens aiment savoir d'où vient leur bœuf et où il est transformé.

À l'heure actuelle, nous avons un goulot d'étranglement dans notre capacité de transformation. Il y a deux grandes usines qui transforment 80 % du bœuf canadien, et ces usines sont situées dans notre province. Il y a un gros arriéré si vous voulez faire transformer les bœufs de votre ferme. Les jeunes qui ont des veaux 4-H attendent jusqu'à un an pour avoir leur tour dans une petite ou moyenne entreprise de transformation, et dans notre province, il faut réserver jusqu'à un an ou un an et demi à l'avance; c'est très difficile à faire parce que ces bovins doivent être prêts au bon moment.

Notre gouvernement provincial est en train de réaliser une étude économique sur la capacité de transformation de notre province et de déterminer les meilleures mesures à prendre pour améliorer la capacité et permettre aux gens d'avoir accès à des installations de transformation plus locales. Oui, l'abattoir le plus proche est probablement à 200 ou 300 milles.

• (1710)

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** La situation est semblable chez nous, en Abitibi-Témiscamingue. Les producteurs de bovins doivent parcourir jusqu'à 800 kilomètres pour faire abattre leurs boeufs. À mon avis, c'est totalement catastrophique.

De plus, aucun des programmes de financement offerts par le gouvernement fédéral ne peut contribuer à l'implantation d'un abattoir de type provincial dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Un tel abattoir nous permettrait de suivre la trace du produit, depuis le producteur jusqu'à l'assiette. Les consommateurs ont besoin de cette traçabilité.

Par conséquent, devrait-il y avoir un fonds qui permettrait l'implantation de ce type d'abattoir pour que chaque producteur ait accès à un abattoir à proximité?

Cela fait-il partie des solutions que le gouvernement fédéral pourrait adopter?

Cela pourrait servir de levier économique majeur à nos producteurs agricoles.

[Traduction]

**Dre Melanie Wowk:** Pour ce qui est du financement des abattoirs dans la province, cela dépend s'ils sont inspectés par le gouvernement fédéral ou provincial. La plupart de ceux qui se trouvent dans la province sont inspectés par la province. Ils sont de compétence provinciale. Je pense que c'est là que le bât blesse. Ce serait bien d'avoir plus d'usines qui relèvent de la compétence fédérale, car cela augmenterait notre capacité de vendre à d'autres provinces, à d'autres régions du monde. Si nous pouvions avoir cela, cela exaucerait les prières de beaucoup de gens, parce que la situation devient très difficile pour nous.

J'ajouterais qu'il serait formidable de construire et de faire fonctionner ces abattoirs, mais trouverons-nous des gens pour y travailler? Les deux grandes usines nous disent à l'heure actuelle qu'elles n'ont pas la capacité de main-d'œuvre dont elles ont besoin pour fonctionner à plein régime, et je sais avec certitude que pour

les petites usines — nous en avons une dans notre région — il est très difficile de trouver de la main-d'œuvre.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Je comprends très bien votre préoccupation quant à la pénurie de main-d'œuvre, madame Wowk.

Je me permets une dernière question, monsieur le président.

Madame Wowk, la demande des producteurs de bovins pour ce qui est d'alimenter ces abattoirs demeure-t-elle active?

Si nous construisions plus d'abattoirs dans les régions « rurales, rurales », pour reprendre votre expression, serions-nous capables de les alimenter par l'industrie du boeuf et par d'autres industries animales?

[Traduction]

**Dre Melanie Wowk:** Nous avons beaucoup discuté en Alberta de la possibilité de relancer notre économie rurale, de ramener les gens dans les régions rurales de la province et de ramener les petites entreprises. Une usine de transformation est sans aucun doute une petite entreprise qui pourrait attirer beaucoup de gens dans les régions rurales de l'Alberta, et c'est certainement une chose qui, à mon avis, pourrait nous aider.

Cela aiderait également l'industrie du bœuf, mais là encore, la question est de savoir de quelle compétence relève l'entreprise. Je pense que la plupart de ces usines seraient de compétence provinciale, alors le financement fédéral n'est pas vraiment une question qui nous concerne à moins que nous envisagions de construire une autre usine fédérale.

Je pense que Dennis Laycraft a quelque chose à ajouter.

**M. Dennis Laycraft:** Oui. J'allais ajouter deux choses.

La première concerne les distances. Nous pouvons très efficacement transporter le bétail sur de longues distances. Nous avons une excellente capacité en la matière et nous sommes en mesure d'acheminer les animaux en excellent état jusqu'aux abattoirs. Le Canada est un immense pays — le deuxième au monde. Cela fait partie de ce que nous devons faire dans les grands espaces occupés par notre industrie.

Nous exportons la moitié de ce que nous produisons, alors nous avons besoin des deux. Nous avons besoin de grandes usines et d'un panel de petites usines. Si nous essayons de vendre à un grand détaillant dans un autre pays... Si vous n'êtes pas une grosse usine, vous ne pouvez pas produire suffisamment de bœuf pour répondre à ses besoins hebdomadaires. Comme pour toute chose, il faut un mélange pour créer le système le plus concurrentiel possible et relever certains des défis régionaux dont vous avez parlé.

• (1715)

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Je vous remercie beaucoup.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Lemire.

Madame Lapointe, je vous cède la parole.

[Traduction]

**Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.):** Bonjour, monsieur Austin. J'ai envie de vous dire que mon père a travaillé dans les mines d'uranium d'Elliot Lake. C'est là que je suis née. Quand j'avais deux ans, nous avons déménagé à Sudbury, où il travaillait dans les mines de nickel.

Au début de cette semaine, le Comité a entendu M. Gil McGowan, président de l'Alberta Federation of Labour. Cette fédération représente 28 syndicats affiliés et plus de 170 000 travailleurs de l'Alberta. Dans un rapport récent, M. McGowan a recommandé que la province « patine vers l'endroit où la rondelle ira ». Il a dit: « C'est une occasion unique de créer de nouvelles industries en Alberta. »

J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette approche en matière de diversification et de développement économiques.

**Dre Melanie Wowk:** Ce serait une formidable occasion en effet. Pour moi, il s'agit de faire venir les gens ici et de créer un environnement qui leur permette d'être concurrentiels dans ce qu'ils font. Nous devons pouvoir faire venir ces gens ici et leur dire: « Vous allez pouvoir gagner votre vie en faisant cela. Ce sera rentable pour vous. Lorsqu'on arrive dans cette collectivité, il y a un médecin, un dentiste, un hôpital et un vétérinaire. » Nous ne pouvons pas encore le faire. Je suis vétérinaire... La pénurie actuelle en Alberta... On a besoin de près de 400 vétérinaires en Alberta aujourd'hui, et pas seulement pour les gros animaux. Cela s'applique également aux animaux de compagnie.

Nous avons eu des discussions avec ces collectivités, mais le problème est qu'elles veulent aussi tout le reste. La question qui se pose est la suivante: où trouver l'argent pour développer toutes ces choses que les gens demandent lorsqu'ils arrivent dans les régions rurales de l'Alberta?

**Mme Viviane Lapointe:** Merci.

Allez-y, monsieur Austin.

**M. Dale Austin:** La diversification économique est importante, mais pour filer un peu votre métaphore, je dirais que « patiner vers

l'endroit où la rondelle ira » ne signifie pas nécessairement que vous devez mettre de côté ce que vous faites. Il peut s'agir d'examiner les industries qui existent actuellement dans une province, ou un pays, et de réfléchir à des moyens de les rendre plus novatrices — de chercher des façons de réduire leurs émissions de carbone, afin qu'elles continuent de produire d'une manière qui sera avantageuse dans une nouvelle économie.

Je pense qu'il y a une combinaison... Oui, la diversification économique est importante, mais il ne faut pas limiter l'avenir économique du Canada simplement à de nouvelles industries. Nous avons une longue histoire de réussite dans de nombreuses industries qui, grâce à des techniques novatrices et à de nouvelles technologies, pourraient continuer à générer des retombées économiques pendant de nombreuses décennies.

**Mme Viviane Lapointe:** Merci.

[Français]

**Le président:** Je vous remercie.

Je pense qu'il n'y a pas d'autres questions.

Je remercie mes collègues.

Je remercie infiniment les témoins d'avoir fait preuve de tant de flexibilité aujourd'hui et de nous avoir fourni des recommandations. Nous leur en sommes reconnaissants.

Je remercie également les interprètes, les analystes, le greffier et tout le personnel de soutien.

Je vous souhaite à tous une bonne fin de journée.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>